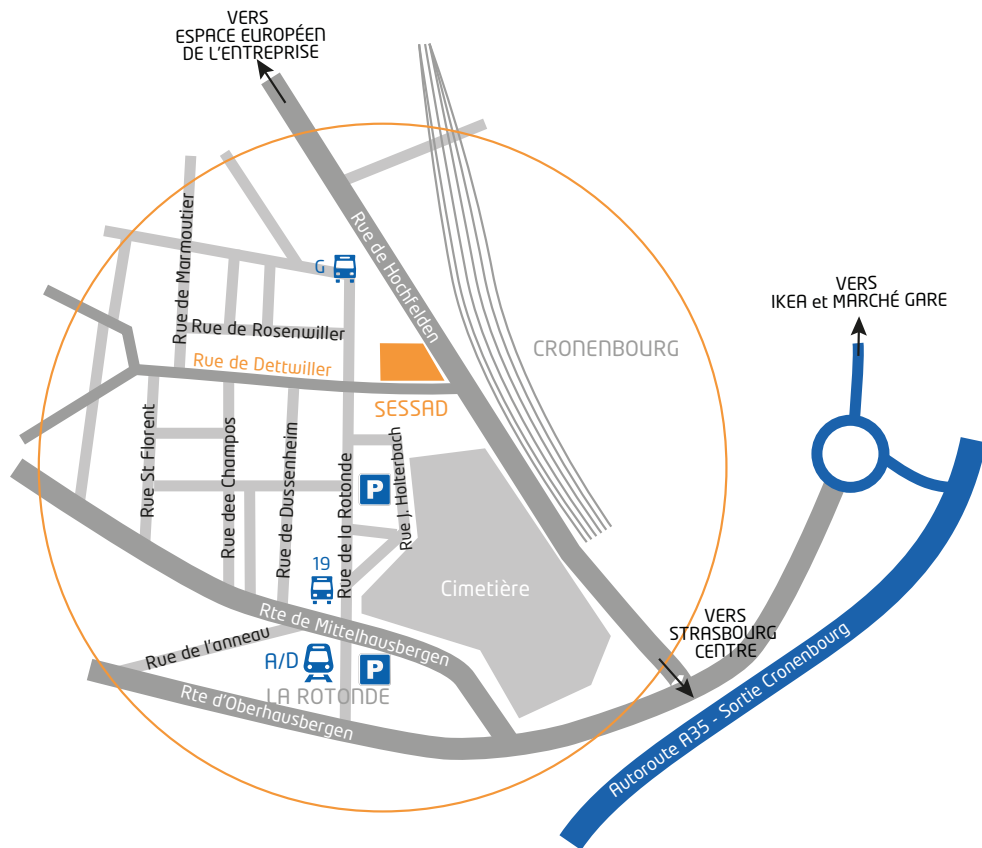


Coordonnées et accès

Directrice : Catherine Bintz

Chef de Service : Nathalie Brassel



Trams A et D - Arrêt « la Rotonde »

Bus 19 - Arrêt « Villa Vénitienne »

Bus rapide ligne G - Arrêt « Hochfelden »

SESSAD « Le Tremplin »

2 rue de Dettwiller – 67200 Strasbourg

Tél. 03 88 78 93 00

sessad@apei-strasbourg.fr

à la campagne!

SESSAD

« Le Tremplin »



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

www.apei-strasbourg.fr

SESSAD

LE SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOIN À DOMICILE

Rattaché à l'IME du Tremplin

Le SESSAD s'adresse à tout enfant âgé de 3 à 20 ans, habitant ou fréquentant un établissement scolaire de l'Eurométropole et ne bénéficiant pas d'autre prise en charge dans un établissement spécialisé.

Il accompagne 32 enfants et adolescents dont :

- 27 enfants présentant une déficience intellectuelle, légère ou moyenne,
- 5 enfants « autistes ».

L'admission se fait sur proposition et décision de la CDAPH avec l'accord de la famille ou du représentant légal.

Le Sessad est un service spécialisé «hors les murs». Il privilégie un accompagnement au plus près des événements qui jalonnent la vie du jeune, dans les situations ordinaires qu'il peut vivre dans la société. Il veille à ce que le jeune grandisse, apprenne à se connaître et envisage l'avenir avec ses compétences et ses difficultés.



En collaboration

Le travail d'accompagnement et de soutien de l'enfant s'effectue en étroite collaboration avec la famille, l'équipe enseignante, les professionnels libéraux qui assurent des suivis (orthophoniste, ergothérapeute).

L'équipe du Sessad

L'équipe pluri professionnelle, composée d'éducatrices spécialisées, de psychomotriciennes, d'une psychologue, d'un médecin, d'une secrétaire et d'une assistante sociale, est coordonnée par un chef de service sous la responsabilité de la directrice du Tremplin.

La durée du suivi, la fréquence, le lieu et la durée des interventions sont propres à chaque jeune en fonction de son projet personnalisé.



Missions

- > Développer le potentiel du jeune en situation de handicap, en tenant compte de ses spécificités.
- > Soutenir le jeune dans son parcours de vie en milieu ordinaire et/ou vers le milieu spécialisé
- > Offrir un appui à la famille dans ses questionnements et dans l'élaboration du projet pour leur enfant
- > Coordonner et articuler les actions des différents partenaires intervenant auprès des jeunes

